

## **SÉANCE DU 03 JANVIER 2023**

### **CONSEIL MUNICIPAL DE LACAPELLE BIRON**

**Présents** : Mesdames DELCOUSTAL Agnès, DEN HEIJER Johanna, DESPONT Annie, HOOGENBERG Jacoba, LAFON Nadine, MARTIAL Marie, Messieurs COURATIN Gérard, DEBIARD Michel, LAFON Joël, MALBY Patrice

**Excusé** : BALSE Ludovic

**Secrétaire de séance** : DEBIARD Michel

#### **COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 06 DÉCEMBRE 2022**

Madame la Maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 06 décembre 2022. Il est adopté à l'unanimité.

#### **AGENT RECENSEUR**

Madame la Maire informe les élus que, suite à l'appel à candidature, aucune candidature n'a été reçue pour assurer le recensement. Elle indique qu'une proposition a été faite à Monique GIRAUDET qui a accepté un CDD au tarif horaire de 11,07 € brut. Des indemnités forfaitaires s'élevant à un total de 1238,00 € brut lui seront également versées pour la formation et les frais de déplacement. Les élus acceptent à l'unanimité de voter la délibération jointe en annexe.

##### **Délib. 202301**

| Membres Conseil | Membres présents | Exprimés | Pour | Contre | Abstention |
|-----------------|------------------|----------|------|--------|------------|
| 11              | 10               | 10       | 10   | 0      | 0          |

#### **RÉGIE MUSÉE BERNARD PALISSY**

Madame la Maire informe les élus que la délibération votée précédemment et nommant Laurine BALSE comme régisseuse du musée Bernard Palissy et Frédéric MAGNAC comme régisseur adjoint doit être revotée pour cause d'erreur de formulation. Les élus votent à l'unanimité la délibération jointe en annexe.

##### **Délib. 202302**

| Membres Conseil | Membres présents | Exprimés | Pour | Contre | Abstention |
|-----------------|------------------|----------|------|--------|------------|
| 11              | 10               | 10       | 10   | 0      | 0          |

#### **DEMANDE DE SUBVENTION**

Les élus votent à l'unanimité une demande de subvention de 3 000 € auprès du conseil départemental pour l'organisation de l'exposition « Sugillée de l'antiquité à nos jours ».

##### **Délib. 202303**

| Membres Conseil | Membres présents | Exprimés | Pour | Contre | Abstention |
|-----------------|------------------|----------|------|--------|------------|
| 11              | 10               | 10       | 10   | 0      | 0          |

#### **PONT DE SAINT-AVIT**

Madame la Maire informe les élus que, suite à la réparation du pont de Saint-Avit, et à la demande de la municipalité de Gavaudun, elle prendra un arrêté interdisant la circulation des véhicules à moteur sur le chemin qui traverse le pont.

#### **EMPLOIS**

Madame la Maire informe les élus que le tableau RIFSEEP devra être revu en février pour tenir compte des nouveaux effectifs.

Madame la Maire informe les élus que Sabrina BRUN a été retenue pour occuper le poste d'agent postal. Un CDD de 9 mois pour 15 heures hebdomadaires débutera le 16 janvier au moment du début de sa formation.

Madame la Maire informe les élus que Michel BALCON a terminé son CDD de 9 mois, contrat qui n'a pas été renouvelé. Il a signé les papiers de fin de contrat et rendu toutes les clés.

### **TARIF LOCATION GÎTE**

Les élus votent à l'unanimité : 15 € par lit et par nuit + taxe de séjour. 5 € par chambre seront demandés pour le chauffage en avril et octobre. Le gîte est fermé après les vacances de Toussaint et rouvre pour les vacances de printemps.

#### **Délib. 202304**

| Membres Conseil | Membres présents | Exprimés | Pour | Contre | Abstention |
|-----------------|------------------|----------|------|--------|------------|
| 11              | 10               | 10       | 10   | 0      | 0          |

### **TARIFS DES LOCAUX MUNICIPAUX**

Les élus votent les nouveaux tarifs qui seront appliqués après renseignements pris auprès d'ENEDIS pour la consultation des compteurs en ligne.

#### **Salles et matériel**

|                          |  | <b>Capelains</b>  | <b>Personnes extérieures</b> |
|--------------------------|--|-------------------|------------------------------|
| <b>Salle polyvalente</b> | 6h   | 50,00 € *         | 100,00 € *                   |
| <b>Salle polyvalente</b> | 24h  | 100,00 € *        | 150,00 € *                   |
| <b>Salle polyvalente</b> | Du vendredi midi au dimanche soir inclus     | <b>250,00 € *</b> | <b>350,00 € *</b>            |
| <b>Salle polyvalente</b> | Tarif pour professionnels deux jours et demi | <b>350,00 € *</b> | <b>450,00 € *</b>            |
| <b>Matériel</b>          | Table  | gratuit           | 2€ pièce                     |
|                          | Chaise                                       | gratuit           | 0,5€ pièce                   |
| <b>Salle rose</b>        | 1 heure                                      | 5,00 € *          | <b>10,00 € *</b>             |
| <b>Salle TAP</b>         | 1 heure                                      | 5,00 € *          | <b>10,00 € *</b>             |

\*Plus consommation électrique dont le montant sera fixé lors de la prochaine séance après étude des coûts réels.

Sont considérés comme capelains les propriétaires et résidents.

### **TRAVAUX**

#### **École**

Les résultats de l'expertise de la charpente montre qu'il sera impossible d'y installer des panneaux photovoltaïques car le coût des travaux de renforcement seraient beaucoup trop élevés.

La déclaration préalable de travaux a été faite et la consultation des entreprises se déroulera de la mi-février à la mi-mars. L'ensemble des travaux est prévu pendant les vacances d'été.

#### **Salle polyvalente**

Un devis pour la révision et mise aux normes du tableau électrique s'élève à 972,24 € HT. Celui pour l'installation d'un tableau de branchement extérieur pour les marchés est de 1400 € HT. Le total TTC est de 2618,24 €

Un devis de remplacement de la porte d'entrée s'élève à 4 860,44 € TTC. Un autre devis sera demandé.

### **Gîte d'étape**

Le devis de remplacement du chauffe-eau du petit gîte s'élève à 929,39 € Un autre devis sera demandé.

### **Sécurité**

L'entreprise Technifeu propose les devis suivants :

Contrat d'entretien des extincteurs : 528 €

Contrôle de l'alarme incendie à l'école : 1 698 €

Remplacement du défibrillateur : 1 606,67 €

### **Agence postale communale**

Le mobilier arrive le 20 janvier.

Un devis a été demandé à Damien DELCOUSTAL pour les branchements électriques.

### **Abatage d'arbres**

Un devis a été demandé à l'entreprise AUSTRUY pour l'abatage d'arbres au lotissement des chênes.

### **Éclairage public**

L'extinction de l'éclairage public à minuit a été réalisée.

TE 47 doit envoyer un devis pour le remplacement de l'éclairage des terrains de sport par des éclairages moins énergivores.

### **FOIRE DE PRINTEMPS**

La date de la foire de printemps qui marque l'ouverture des marchés est fixée au dimanche 16 avril.